

## **G... comme GPS (traçabilité)**

La traçabilité, dans le sens de repérer et suivre des déplacements est une modalité assez ancienne de l'exercice du pouvoir. On pourrait la faire remonter très loin mais, au 19<sup>e</sup> siècle, elle va par exemple être réalisée grâce aux carnets ouvriers, pour essayer de contrôler, non pas simplement où sont les gens, mais où ils vont, d'où ils viennent, ce qu'ils ont faits ou pas faits etc. Pour autant, il s'agit encore de méthodes administratives très frustrées et qui ne produisent pas les effets technologiques, politiques et éthiques d'une traçabilité massive en temps réel. Or, cette utopie de la traçabilité, comme l'utopie panoptique, est en train de se généraliser techniquement aujourd'hui.

Le premier aspect que je trouve très intéressant avec la traçabilité, c'est sa polyvalence qui indique et supporte sa capacité de dissémination. Avec les systèmes de géolocalisation, le GPS par exemple, vous pouvez localiser en temps réel un mobile, n'importe quel mobile. Cet oiseau migrateur avec sa balise Argos – cet enfant avec son doudou ou avec son casque GPS – ce vieux plus ou moins Alzheimer avec son dispositif de protection sur lequel il peut appuyer pour alerter, s'il ne l'a pas oublié – cet employé avec son téléphone ou son véhicule équipé d'un mouchard, ce qu'on appelle des travailleurs nomades, la bonne blague – ce sportif du dimanche qui fait du VTT mais qui ne veut pas se perdre ou perdre du temps – ce condamné avec son bracelet électronique qui doit rester chez lui ou ne pas aller ici ou là – mais aussi ces multiples objets dans la traçabilité logistique, infinis tracés virtuels de la circulation des marchandises, etc.

Cette polyvalence doit nous interroger parce qu'elle indique une différence décisive avec la discipline comme exercice « administratif » du pouvoir. Bien sûr, la discipline se caractérise aussi par une grande polyvalence, le Panoptique de Bentham était conçu pour servir aussi bien de prison, que d'hôpital, d'école, d'usine, d'asile etc. Mais la discipline suppose un certain cloisonnement, une fermeture, quelle qu'en soit la forme, et des séparations spatiales qui permettent d'exercer des procédures de pouvoir très concentrées, dont la surveillance. C'est ce que Deleuze appelle le régime de la taupe. À chacun son trou, sa place. Donc, quand on en reste au régime de la discipline, il est relativement facile de distinguer des pôles différenciés de pouvoir, c'est-à-dire des situations de gouvernement (qui gouverne et qui est gouverné) qui ne sont pas interchangeables. Vous pouvez distinguer l'intérieur de l'extérieur, vous êtes en prison ou vous n'êtes pas en prison, vous êtes à la caserne ou vous avez fini votre service militaire, vous êtes à l'usine et vous rentrez chez vous, etc. Mais vous pouvez aussi distinguer l'avant de l'après. La peine est finie. J'ai réglé ma dette avec la société, une phrase délicieusement surannée. Vous pouvez distinguer le gardien du prisonnier, le médecin du malade, le maître de l'élève etc. Vous pouvez aussi distinguer les grades d'avancement dans la hiérarchie particulière du dispositif dont vous faites partie. Ceci dit, il y a des effets d'indistinction ou de mobilité. Le gardien est toujours, lui aussi, surveillé, les disciplinés participent nécessairement à leur dressage, vous pouvez devenir un chef (mais vous aurez un autre chef) etc. On n'est pas dans un pur régime

d'extériorité et d'unilatéralité de la loi du souverain qui s'impose à des sujets. La discipline est une diffraction de la binarité de la loi (interdit/autorisé) qui produit une multiplicité d'emplacements/statuts différenciés et emboîtés entre lesquels on peut circuler selon certaines règles. Certes. Mais dans le régime de la discipline, il subsiste une différence essentielle entre le désir de la discipline et la discipline du désir, pour jouer sur les mots. Le désir de la discipline et la discipline du désir, en général, n'implique pas la même position ou, pour le dire autrement, on est toujours clivés entre le désir de la discipline qu'on exerce en tant que gouvernant et la discipline de son propre désir en tant que gouverné.

Les dispositifs de traçabilité produisent un repli, une quasi fusion, de la surveillance avec le surveillé lui-même. D'où une forme d'indistinction spatio-temporelle de l'exercice du pouvoir. Ce n'est pas le rapport entre un lieu et un corps qui est surveillé par une instance externe, c'est le trajet du corps lui-même qui émet des informations modifiant ce trajet. Le triptyque corps-emplacement-surveillance est remplacé par une surveillance du corps en mouvement appareillé. L'enjeu du passage d'un emplacement (avant) à un autre (après) en traversant un seuil (autorisé ou non), est remplacé par la rétroaction permanente et infinitésimale entre ce qui vient juste d'arriver et la tension vers ce qui va venir.

D'où, corrélativement, une indistinction en termes d'économie de désir. La traçabilité généralisée indique la possibilité d'une convergence entre le contrôle du désir et le désir du contrôle. Pour l'instant, c'est certainement un point abstrait, en prolongement de ce que nous connaissons, bien qu'il permette de rendre compte de situations actuelles. Pourquoi cette superposition des désirs ? Parce que c'est toujours aussi pour notre bien. C'est la dimension biopolitique du pouvoir moderne qu'actualise réellement la traçabilité, ce que la discipline faisait d'une manière moins pure parce sa dimension architecturale et administrative maintenait un schéma d'opposition. Avec la traçabilité, on n'a plus besoin de nous enfermer, on nous laisse circuler. Même si on est malade, même si on est condamné, même si ces déplacements comportent des risques, mais à une condition, que ce déplacements soit sécurisés, que ces risques soient repérés et contrôlés. L'enfant qui risque de se perdre, le travailleur qui risque de faire des pauses indues au bistrot, alors qu'il doit veiller à la productivité de l'entreprise (pour son propre bien, c'est-à-dire pour garder son boulot !). La traçabilité est un dispositif de technologie politique, proprement néolibéral et biopolitique, qui noue l'intérêt du dispositif de contrôle et de celui qui est contrôlé, du dispositif de localisation et de celui qui est localisé. Et le signe de ça, le symptôme, c'est que cette contrainte de la traçabilité peut devenir une revendication. « Nous avons le droit d'être tracés ! » « Ne nous abandonnez pas dans la jungle dangereuse de l'obscurité numérique ! S'il vous plaît ! ». Les cas limites sont particulièrement éclairant pour faire ce diagnostic, car c'est le cas même dans le cas d'un bracelet pour condamné. Parce qu'évidemment, s'il s'agit de l'enfant en bas âge ou du malade Alzheimer qui dirait : « ne m'abandonnez pas à l'obscurité de ma mémoire ! » C'est un cri de détresse que l'on peut entendre, certainement. Donc, contraignez-moi pour mon bien. Or, même dans le cas du condamné qui était justement la figure sur

laquelle s'exerçait la loi du souverain – comme dit Kant, on ne peut pas vouloir être puni – le condamné peut dire : « Donnez-moi un bracelet pour que je reste dehors ! S'il vous plaît ! ». « Et si on me le donne, merci, merci ! ». Merci... Parce que le bracelet peut aussi prouver qu'il n'a pas violé cette petite fille en montrant qu'il était à dix kilomètres de là. Le bracelet me protège de la prison et de l'erreur judiciaire, mais c'est le même qui permettra de me condamner aussi, et surtout c'est le même qui m'enferme dehors pour un, deux, trois, dix ans ou une durée indéterminée dans les mesures de surveillance de sûreté.

C'est pourquoi le contrôle par la traçabilité dessine un point à l'horizon, idéal, abstrait, mais en même temps déjà là dans la virtualité des pratiques de pouvoir, où on ne peut plus faire la différence entre un salarié en quête de performance et un délinquant en quête de réinsertion. Vous ne pouvez plus faire une vraie distinction entre ces deux figures qui étaient quand même clairement opposées dans la grille des positions de pouvoir au niveau social. Ça devient indistinct et on est vraiment piégé, non pas simplement par l'outil technique en tant que tel, mais par le nouage d'intérêts éthiques et politiques qu'il crée. Attention, ce nouage ne signifie pas du tout égalisation des conditions. Ce salarié n'est pas un condamné, et il n'est pas non plus son propre « boss ». Même s'il était « indépendant », l'auto-guidage de sa propre trajectoire serait tout même poussée par le fouet de la concurrence, très certainement incarnée par un pôle de puissance tout ce qu'il y a de plus « tangible », celle du consortium qui l'exploite comme sous-traitant. Justement, la situation du contrôlé n'est pas seulement le désir de gouverner et pas seulement le gouvernement de son désir mais l'indistinction des deux pôles. Je ne gouverne pas un autre tout en étant gouverné par un autre, je me gouverne moi-même comme un autre, perversion du *self-government* néo-libéral.

Et on devient des enfermés mobiles, sans espoir d'échappée, parce que vous allez vous échapper vers où ? D'autant plus qu'on ne désire pas s'échapper ! Non, non, non, je vais garder mon bracelet électronique jusqu'à la fin de ma peine parce que je ne veux pas aller en prison, mais aussi parce qu'ils m'ont fait confiance, il faut que je mérite cette confiance, je vais leur montrer que je peux monter un projet de réinsertion etc. On veut et on peut s'enfuir d'un cachot, mais on n'a même plus de raison, je dirais défendable même à nos propres yeux, pour rejeter un suivi bienveillant et presque insensible, qui se trame au plus près de notre existence quotidienne. On n'a même plus de mots pour légitimer un tel refus, mais on vit quand même ce contrôle de notre désir comme une contrainte pénible, parce qu'il y a bien dissymétrie de pouvoir, masochisme du contrôlé. Et je pensais à Alain (Damasio), à *La horde du contrevent*, où c'est tracer ou être tracé. La question est là. Mais maintenant il n'y a plus d'espaces à tracer, où alors il va falloir les creuser, les inventer, les dissimuler... ou les fantasmer en attendant la fin.